

CHEMINS DE FER DANS LES PRINCIPAUX PAYS ÉTRANGERS—*Suite.*

Pays.	Date de l'ouverture.	Milles de chemins.	Milles carrés à chaque mille de voie.
<i>Amérique—Suite.</i>			
Haïti .....		71	144
Mexique.....	8 oct. 1850...	5,346	139
Paraguay.....	1er " 1863....	149	658
Pérou .....	29 mai 1851...	995	457
Etats-Unis (1891).....	17 avril 1827...	164,324	21
Uruguay .....	1er janv. 1869...	471	153
Venezuela .....	9 fév. 1866....	441	977
Costa-Rica .....	19 janv. 1872...		
Guatemala.....	20 juin 1880....		
Honduras.....	25 sept. 1871...	559	303
Nicaragua .....	Été 1880.....		
Salvador .....	15 juillet 1882...		

944. Les chemins de fer appartenant au gouvernement du Canada sont connus sous le nom de "chemins de fer du gouvernement canadien. Ce sont : l'Intercolonial et ses embranchements, et le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.

945. Le chemin de fer Intercolonial faisait une partie de l'engagement primitif entre les provinces, l'Acte de l'Union, 1867, article 145, se lit comme suit :—

" Considérant que les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont, par une commune déclaration, exposé que la construction du chemin de fer Intercolonial était essentielle à la consolidation de l'union de l'Amérique Britannique du Nord, et à son acceptation par la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, et qu'elles ont en conséquence arrêté, que le gouvernement du Canada devait l'entreprendre sans délai ; à ces causes, pour donner suite à cette convention, le gouvernement et le parlement du Canada seront tenus de commencer, dans les six mois qui suivront l'union, les travaux de construction d'un chemin de fer reliant le fleuve Saint-Laurent à la cité d'Halifax dans la Nouvelle-Ecosse, et de les terminer sans interruption et avec toute la diligence possible. Le mémoire suivant servira à rappeler les faits se rattachant à cette entreprise :—

**1867.** Le ministre des travaux publics donne instruction à M. S. Fleming, ingénieur en chef, de commencer immédiatement l'arpentage, juillet 1867.

**1868.** Dispute à propos des routes à travers le Nouveau-Brunswick. Les commissaires nommés pour diriger la construction étaient : A. Walsb, l'honorable E. B. Chandler et l'honorable A. W. McLelan, commissaires.